



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 11 décembre 2015

L'an deux mil quinze, le onze décembre à 20 H 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mr Michel GINIÈS, Maire.

Nombre de conseiller-ères en exercice :	23
Nombre de présent-es :	17
Nombre de votant-es :	22
Date de la convocation :	04 décembre 2015
Date d'affichage du compte-rendu :	17 décembre 2015

PRÉSENT-ES : Tous les membres du Conseil Municipal sauf :
Mr GAILLARD Lylian qui donne procuration à Mr GRAS Christian
Mme PROST Bérangère qui donne procuration à Mr BUISSIÈRE Jean-Michel
Mme RIDUET Eloïse qui donne procuration à Mr GINIÈS Michel
Mme ROSSETTO Annie qui donne procuration à Mr PERRIN Jean-François
Mme ROUARD David qui donne procuration à Mr CHEVRIAUX Jacques

EXCUSÉ-ES : Mme GUYET Jocelyne

Mme GUIBELIN Marie-Rose est élue secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

I - INTERCOMMUNAUTÉ :

- 1.1. Schéma de mutualisation des services – Avis du Conseil Municipal.
- 1.2. Groupement de commande acquisition de produits et de services de télécommunication : Adhésion de la commune de VRIANGE – Avenant n°1.

II - AFFAIRES FONCIÈRES :

- 2.1. Immeuble DUC : Convention d'occupation à titre précaire OPH 39 – Renouvellement.
- 2.2. Immeuble LA POSTE : Convention d'occupation à titre précaire PRODESSA – Renouvellement.
- 2.3. Immeuble LA POSTE : Bail Commercial LA POSTE – Renouvellement.

III - COMPTABILITÉ :

- 3.1. Budget principal – Caisses des Ecoles – Eaux et Assainissements – Reconduction des crédits d'investissement préalables au vote du Budget Prévisionnel 2016.
- 3.2. Budget principal : décision modificative n°04-2015.
- 3.3. Association de Chasse Communale Agréée de DAMPARIS (ACCA) – Demande de subvention exceptionnelle. Exonération des loyers 2015 et 2016.
- 3.4. SIVU SPORT – Gymnase de Belvoye – Remboursement des frais ordures ménagères au Budget Communal.

IV - POLE D'ACTIVITÉS INNOVIA : Convention de gestion avec la SOCAD – Renouvellement.

V - PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : mise à jour annuelle.

VI – BUREAU DE POSTE DE DAMPARIS : Modification des horaires d'ouverture au public - Motion.

VII – ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016.

QUESTIONS DIVERSES

QD N°1 - RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES DAMPARIS FOUCHERANS TAVAU

INFORMATIONS DIVERSES

SIVU Crèche.

INTERCOMMUNALITÉ.

QUARTIER LES VERGERS

ZONE INNOVIA : stationnement des gens du voyage

TRAVAUX DE VOIRIE.

STADE DE RUBGY de la PEPINIERE.

MISE A JOUR DU PLAN CADASTRAL.

COMPTES RENDUS DE REUNIONS DE COMMISSIONS

VŒUX DE LA MUNICIPALITE 2016

SITE INTERNET

I - INTERCOMMUNAUTÉ :

1.1 Schéma de mutualisation des services – Avis du Conseil Municipal.

Le Maire informe le Conseil que la loi de réforme des collectivités territoriales n°2010-1563 du 16 décembre 2010 impose la réalisation d'un schéma de mutualisation des services entre l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale et ses communes membres avant le 31 décembre 2015.

Ce schéma a pour objet de proposer et de présenter les grandes orientations du territoire en matière de mutualisation des services. Il ne s'impose pas aux communes, qui restent libres d'intégrer ou non les actions proposées.

Dans cette perspective, un travail de réflexion a été mené entre avril et septembre 2015 associant l'ensemble des communes membres de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

Le Maire précise que certaines formes de mutualisation ont déjà été mise en œuvre (groupement de commande, mutualisation d'un agent entre les services techniques communaux et l'agglomération, etc...).

Plusieurs actions ont émergé des réunions de concertation avec les élus des 42 communes de l'agglomération :

- Mise en place d'un service de remplacement de personnel.
- Organisation de fonctions mutualisées.
- Mise en place d'une politique d'achat commun pour des groupements de commandes.
- Systèmes d'informations et ressources numériques (logiciels, matériel informatique, maintenance du parc informatique, etc.....).
- Gestion mutualisée des équipements sportifs.

Le Conseil Municipal,

- **EST FAVORABLE à l'unanimité** au projet de schéma de mutualisation organisé sur le principe de liberté des communes d'intégrer ou non les actions proposées,
- **DEMANDE** que le projet de schéma soit complété d'une part par l'impact prévisionnel de la mutualisation pour les personnels communaux et ceux de l'agglomération et d'autre part par les incidences financières pour les communes,

1.2 Groupement de commande acquisition de produits et de services de télécommunication – Adhésion de la commune de Vriange – Avenant N°1.

Le Conseil Municipal,

- **AUTORISE à l'unanimité** l'adhésion de la Commune de Vriange au groupement de commandes ayant pour objet l'acquisition de produits et de services de télécommunication,

II - AFFAIRES FONCIÈRES :

2.1. Immeuble DUC : Convention d'occupation à titre précaire OPH 39 – Renouvellement.

Le Conseil Municipal,

- **ACCEPTE à l'unanimité** de renouveler la convention d'occupation à titre précaire au bénéfice de l'OPH 39 dans l'immeuble DUC, rue de Belvoeye du 01^{er} janvier 2016 jusqu'au 31 décembre 2017, pour une redevance annuelle est 1 200 €.

2.2. Immeuble LA POSTE : Convention d'occupation à titre précaire PRODESSA – Renouvellement.

Le Conseil Municipal,

- **ACCEPTE à l'unanimité** de renouveler la convention d'occupation à titre précaire au bénéfice de PRODESSA dans l'immeuble LA POSTE, rue de Belvoeye, du 01^{er} janvier au 31 décembre 2016, pour une redevance annuelle de 2 400 €.

2.3. Immeuble LA POSTE : Bail Commercial LA POSTE – Renouvellement.

Le Conseil municipal,

- **ACCEPTE à l'unanimité** de renouveler le bail commercial avec la Poste pour une durée de 9 ans pour un loyer annuel à 1 397,40 € révisable au 01^{er} janvier de chaque année.

III - COMPTABILITÉ :

3.1. Budget principal – Caisses des Ecoles – Eaux et Assainissements – Reconduction des crédits d'investissement préalables au vote du Budget Prévisionnel 2016.

Le Conseil Municipal,

- **DONNE son accord à l'unanimité** pour engager et mandater les dépenses nouvelles d'investissement avant l'adoption du Budget Prévisionnel 2016, et ce pour le budget principal, le budget Caisse des Écoles et le budget Assainissement dans la limite du quart des crédits ouverts en 2015.

3.2. Budget principal : décision modificative n°04-2015.

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE à l'unanimité** la proposition du Maire de procéder aux virements de crédits suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

Chapitre 012 : Charges de personnel	+ 24 200.00 €
Chapitre 014 : Atténuation de produits	+ 5 800.00 €
Total dépenses	+ 30 000.00 €

Recettes de fonctionnement

Chapitre 013 : Atténuation des charges de personnel	
Total Recettes	+ 30 000.00 €

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement

Chapitre 041 : Opérations d'ordre à l'intérieur de la section + 80 601.00 €

Recettes d'investissement

Chapitre 041 : Opérations d'ordre à l'intérieur de la Section + 80 601.00 €

3.3. Association de Chasse Communale Agréée de DAMPARIS (ACCA) – Demande de subvention exceptionnelle. Exonération des loyers 2015 et 2016.

Le Maire informe le Conseil qu'il a reçu un courrier de l'ACCA de Damparis le sollicitant pour obtenir une subvention exceptionnelle de 700 € afin de réaliser l'aménagement intérieur de la nouvelle cabane de chasse édifée récemment par leurs soins sur la propriété privée des bois de Monsieur De Menthon.

Le Conseil Municipal,

- **ACCEPTE à l'unanimité** d'accorder une exonération de deux années du loyer dû à la commune dans le cadre du bail de chasse ce qui correspond au montant de subvention demandée.

3.4. SIVU SPORT – Gymnase de Belvoye – Remboursement des frais ordures ménagères au Budget Communal.

Le Conseil Municipal,

- **DÉCIDE** de refacturer au SIVU SPORT Abergement La Ronce, Damparis et Tavaux le montant facturé par le SICTOM à la Commune de Damparis concernant la collecte des bacs ordures ménagères du gymnase de Belvoye propriété du SIVU SPORT.

IV - POLE D'ACTIVITÉS INNOVIA : Convention de gestion avec la SOCAD – Renouvellement.

Le Maire rappelle aux élus les délibérations du Conseil Municipal du 19 juin 2012 et du 20 juin 2014 dans lesquelles il autorisait une convention avec la SOCAD afin de mettre en place des contrôles périodiques et des interventions des services municipaux sur les espaces aménagés et publics du pôle d'activités INNOVIA.

Il propose au Conseil de prolonger cette convention pour une durée de 2 ans, soit du 01^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2017.

Le Conseil Municipal,

- **AUTORISE** le Maire à signer ladite convention.

V - PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : mise à jour annuelle.

Le Maire rappelle aux conseillers que le Plan Communal de Sauvegarde de Damparis a été approuvé par délibération du 19 juin 2012 et qu'il a déjà été mis à jour le 08 novembre 2013 (mise à jour annuelle), le 20 mai 2014 (mise à jour des Conseillers Municipaux suite aux élections du 23 mars 2014) et le 14 novembre 2014 (mise à jour annuelle).

Il précise que ce plan est un document opérationnel à l'usage du Maire, des élus et du personnel municipal, visant à établir une organisation communale en amont d'un événement potentiel. Ce document répond aux phases d'avant, pendant et d'après crise dans un objectif de sauvegarde des personnes et des biens.

Le Maire informe le Conseil qu'il convient de procéder à la mise à jour annuelle du Plan Communal de Sauvegarde afin de rectifier les données inscrites dans les différents registres ou listes du Plan Communal de Sauvegarde (carte communale, personnes âgées de plus de 70 ans, bénéficiaires téléassistance, personnel communal,...) ainsi que les informations liées aux utilisateurs des salles communales (gymnases, salle des fêtes, etc.....).

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** les modifications du Plan Communal de Sauvegarde.

VI – BUREAU DE POSTE DE DAMPARIS : Modification des horaires d'ouverture au public - Motion.

Le Maire informe le Conseil qu'il a refusé la proposition de La Poste de s'orienter vers l'ouverture d'agence postale sur Damparis et qu'il a rappelé son attachement au maintien du bureau de poste.

Ceci étant, la Direction de la Poste a prévu un changement d'organisation de la Commune, avec une nouvelle réduction des horaires d'ouvertures qui passent de 21 h hebdomadaires à 15 h avec fermeture le samedi matin et mise en place d'un « facteur guichetier » qui réalisera une partie de son temps de travail au guichet de 8 h 30 à 11 h 30 puis une autre partie de son temps de travail à la distribution du courrier de 12 h 30 à 15 h 30 du lundi au vendredi. Et le samedi matin fermeture du guichet et distribution du courrier de 10 h à 13 h.

Le Maire rappelle que les évolutions successives subies par les usager-ères damparisiennes au cours des dernières années :

Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaires :	
•avant Mars 2006 :	33 h 30
•en mars 2006 :	30 h 30
•en avril 2009 :	20 h 30
•prévision ce changement au 22 décembre 2015 :	15 h 00

Soit une diminution de moitié en moins de 10 ans.

En accord avec le bureau municipal, le Maire propose au Conseil d'adopter la motion suivante :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **AFFIRME** son opposition à la restructuration telle qu'elle est envisagée, qui loin d'améliorer le service auprès des usager-ères leur sera préjudiciable et ne présage pas de mesures favorables au maintien d'un service de proximité de qualité.
- **REFUSE** la fermeture du bureau de poste la samedi matin.
- **DEMANDE** que le bureau de poste soit maintenu en l'état avec les horaires identiques à ceux existants à l'heure actuelle et la présence d'un conseiller financier.
- **MANIFESTE SA DÉSAPPROBATION** à cette évolution qui va à l'encontre du maintien des services publics en milieu rural et qui favorise la désertification des secteurs ruraux.

VII – ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016.

Dans un souci de bonne gestion des deniers publics mais aussi pour pallier les baisses de dotation de l'Etat aux Collectivités Locales (la DGF de la commune passera de 420 000 € en 2011 à 227 000 € en 2017, soit un manque à gagner de 193 000 €) les membres du bureau municipal ont travaillé deux séances (12 et 29 octobre 2015) sur des propositions de réduction de dépenses de fonctionnement.

Malgré tout, le Maire estime qu'il n'est pas admissible de faire financer aux collectivités locales une dette qui ne leur appartient pas, d'imposer à l'échelle européenne une austérité qui n'est pas la solution à la crise que nous subissons.

Cette baisse de dotation gèle les investissements, oblige à différer les travaux et les réponses aux besoins, pire elle peut entraîner les communes à faire moins, à supprimer des services et des emplois et à recourir à des hausses d'impôts.

Il ne s'agit donc pas aujourd'hui de ralentir la baisse des dotations, mais de la stopper.

Le Maire expose les pistes de réflexion concernant les orientations budgétaires de 2016 et précise qu'il entend maintenir voire développer la politique communale en matière sociale, scolaire, culturel, environnement cadre de vie.

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE de ses informations.

QUESTIONS DIVERSES

QD N°1 – RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES DAMPARIS FOUCHERANS TAVAUUX.

Mme CRETET rend compte au Conseil qu'au vu de l'activité croissante du Relais Assistantes Maternelles, d'une part plusieurs communes souhaitent y adhérer (Abergement la Ronce, Champvans, Saint-Aubin) et d'autre part il est prévu une augmentation du temps de travail de la personne responsable du Relais sur Damparis ce qui impliquera une augmentation de la contribution de Damparis.

Elle rappelle que le Relais est géré par la Mutualité Française.

Le Conseil Municipal,

- **PREND** acte de cette information,

INFORMATIONS DIVERSES

SIVU CRECHE :

Le maire informe le Conseil qu'il a adressé un courrier au Syndicat Crèche de Saint Ylie, et un autre au Maire de Vilette les Dole en vue de restituer un berceau sur les cinq attribués à Damparis.

INTERCOMMUNALITE :

Le Maire fait part aux élu-es de l'arrêté Préfectoral portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole en matière de Plan local d'urbanisme à compter du 1^{er} novembre 2015.

QUARTIER LES VERGERS :

Le Maire expose au Conseil qu'au cours d'une réunion organisée avec les services du Département, la Socad et le bureau d'études Au-delà du Fleuve, le Département a demandé la réalisation d'un carrefour giratoire pour l'entrée de Ville du quartier Les Vergers.

ZONE INNOVIA : stationnement des gens du voyage

Le Maire informe le Conseil qu'il a reçu le 23 novembre 2015 un courrier du Président du Grand Dole l'informant d'une tentative de médiation préalable à une procédure d'évacuation forcée. En effet, en cas d'échec de la médiation, le propriétaire du terrain ou le maire de la commune concernée devra faire une demande écrite au Préfet pour l'application de cette procédure d'évacuation.

Le Maire et les élus dénoncent l'état lamentable dans lequel se trouve le secteur Innovia et les problèmes de salubrités provoqués par l'amoncellement d'ordures ménagères.

TRAVAUX DE VOIRIE : attribution d'une subvention du Département

Le Maire informe les élu-es qu'une subvention départementale au titre du produit des amendes de police a été accordée à hauteur de 25% pour les travaux de plateau surélevé rue de Belvoye. Montant des travaux 6 700 € montant de la subvention : 1 700 €.

STADE DE RUGBY de la PEPINIERE

Le Maire expose au Conseil que des travaux ont été demandés par l'USDTA RUGBY et qu'ils sont en cours de chiffrage. Les instances délibérantes compétentes (Sivu Sport et Commune de Damparis) seront consultées pour décider ou non de leur réalisation.

MISE A JOUR DU PLAN CADASTRAL

Le Maire informe le Conseil que dans le cadre de la mise à jour du plan cadastral, des travaux de levés sont en cours de réalisation jusqu'à fin décembre 2015. Ces travaux sont effectués par le géomètre du cadastre qui peut être amené à pénétrer sur des propriétés privées.

COMPTES RENDUS DE REUNIONS DE COMMISSIONS

- Commission « Vie communale » réunie le 8 décembre 2015 : bilan des actions menées en 2015 et projets 2016 (créations passions 19/20 mars, Texte et bulle 21/22 mai, Fête de la musique 11 juin, Feux d'artifice 13 juillet).

- Commission « Environnement – Cadre de Vie – Urbanisme » réunie le 28 novembre 2015 : Quartier les Vergers, Réseau bus, Projet OPH de 8 logements rue des Dignes, Visite extension du secrétariat de mairie, Sentier ludo-sportif etc...

VŒUX DE LA MUNICIPALITE 2016

Ils auront lieu le vendredi 15 janvier 2016 à 18h à la Salle des Fêtes.

SITE INTERNET

Le nouveau site de la commune est quasiment bouclé, il sera opérationnel début 2016.

Séance levée à 22 h 35